

MENAGEMENT DE TERRITOIRE phase 1

Jacqueline LORTHIOIS, urbaniste et socio-économiste

22 mars 2023

Une quadruple approche

- Le Spatial : la géographie, l'Aménagement du Territoire
- L'économique : les entreprises, les filières d'activités, les productions
- Le social : les populations, la main-d'œuvre, les qualifications, les métiers
- L'environnemental : le vivant, le sol et la terre, l'air, l'eau, le silence, la nuit...

En synthèse = Sortir de l'habituel PIB pour mesurer le dévt territorial

Prendre en compte les IDH... Et même je propose un élargissement

Pourquoi pas un IDV = Indice de Développement du Vivant

N.B. Quand je parle de développement, c'est bien entendu « soutenable ».

Nullement relié à la croissance, il poursuit un objectif de « mieux être territorial »

I. DEFINITIONS

1. Qu'est-ce qu'un territoire ?

- C'est un espace physique dont les limites sont définies par des critères géographiques, administratifs, historiques, économiques, humains, etc.
- Exemples de territoires : vallée, île, commune, cité, logement
- Pour le développement, qui implique un fort engagement des acteurs locaux, on retiendra :
 - ▮ Le territoire de proximité (village, groupement de communes, canton, quartier..) où peuvent se conduire des actions de mobilisation, des micro-initiatives, des synergies locales, à la portée directe des acteurs locaux
 - ▮ Le territoire stratégique : beaucoup plus vaste, pour mettre en œuvre un programme d'actions à long terme, cohérent et équilibré. Il nécessite des instances de négociation entre différents partenaires.

Qu'est-ce qu'un pôle ?

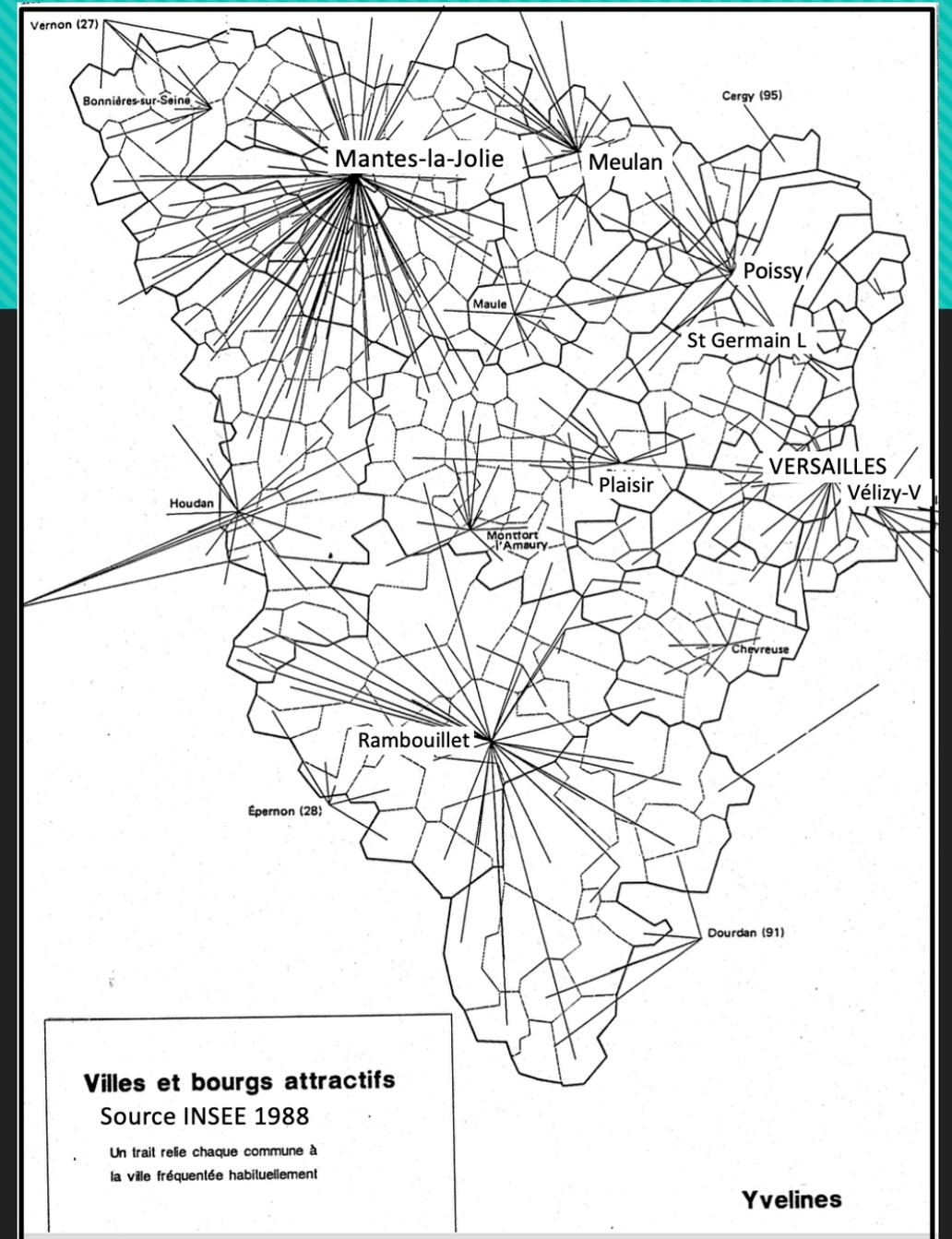
- Un pôle est une concentration qui, en raison de son attraction, génère une zone d'influence sur le territoire qui l'entoure.
 - Le pôle détermine la nature du bassin :
 - exemple : un pôle urbain détermine une aire d'attraction urbaine
- Il y a une hiérarchie entre les pôles : majeurs, satellites

Aires d'attractions urbaines - Yvelines

On voit se dessiner une hiérarchie entre des petits pôles de proximité et des pôles plus vastes.

Attention au piège de l'étendue de territoire
Mantes-la-Jolie a l'air de couvrir un énorme arrière-pays, mais ce sont des petites communes rurales. Alors que Versailles attire un faible nombre de communes très peuplées et déborde sur le 92.

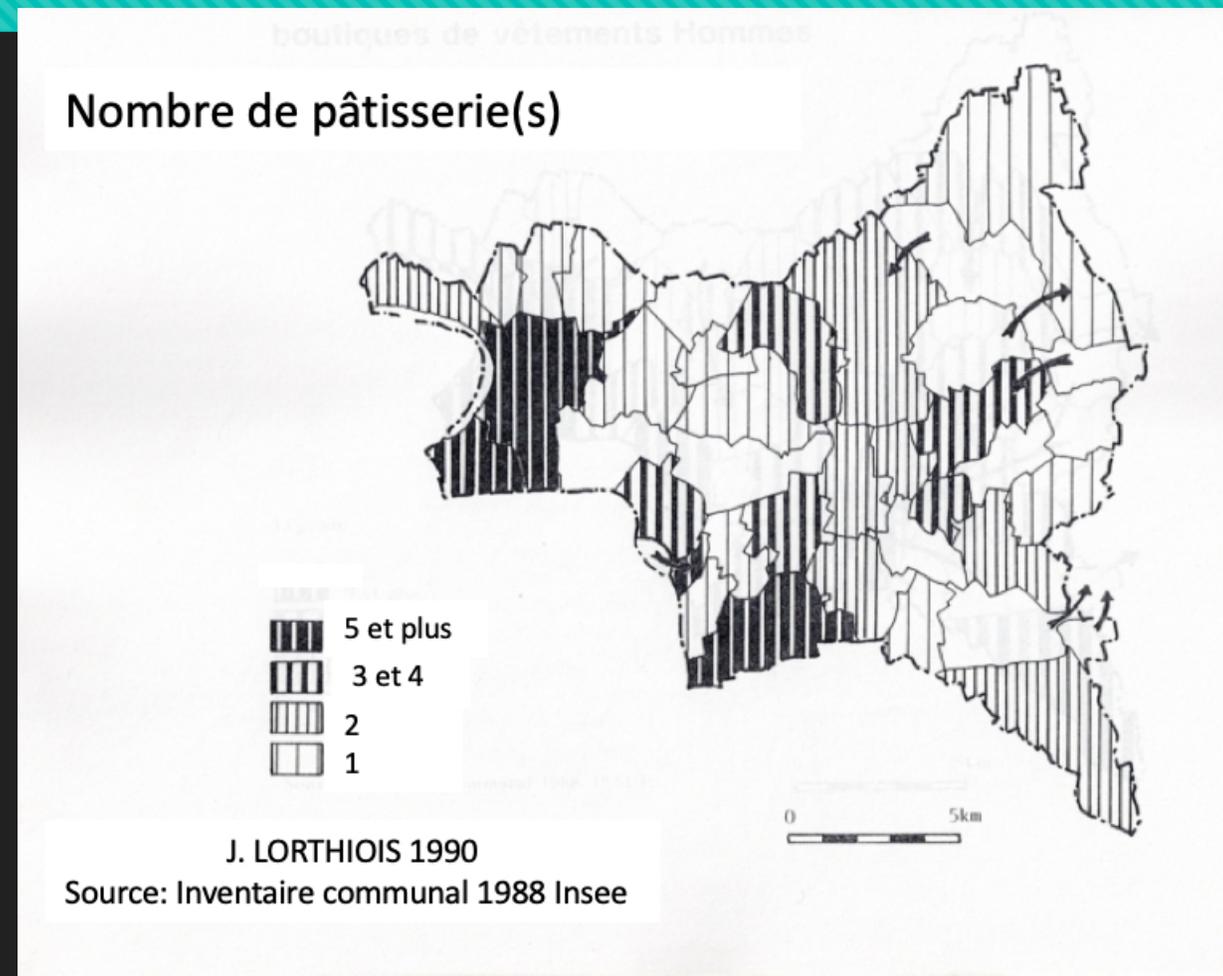
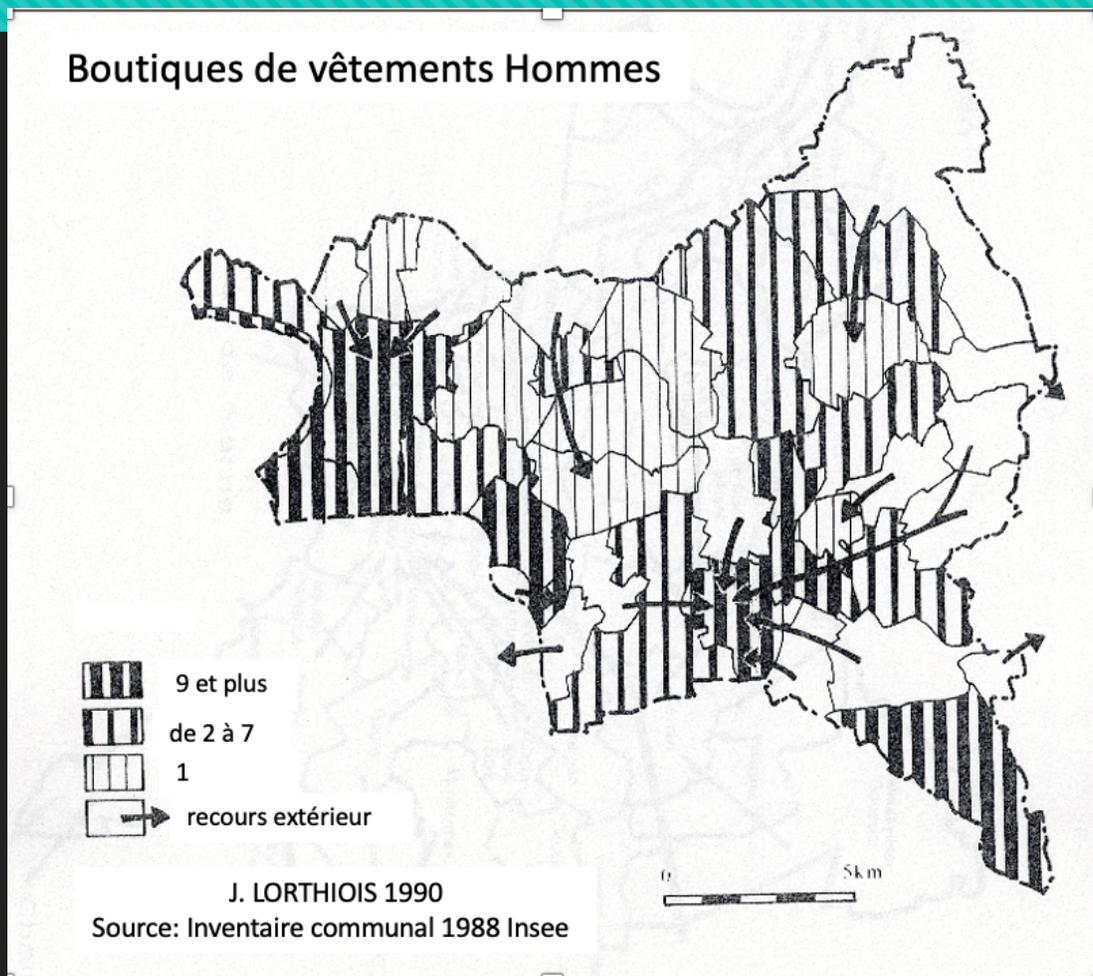
C'était une source statistique très intéressante qui a été abandonnée par l'INSEE.



Qu'est-ce qu'un bassin ?

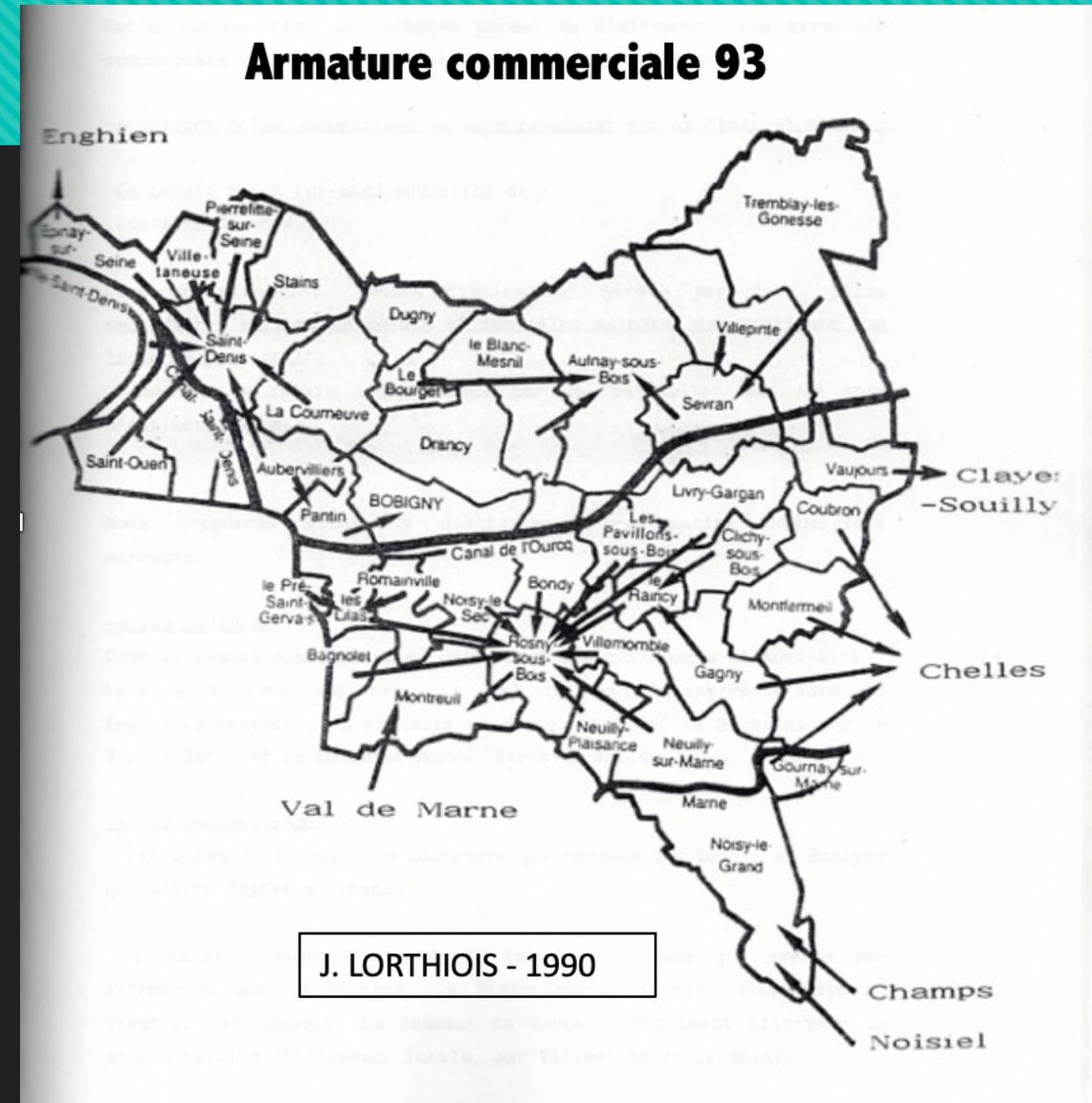
- Le bassin est un territoire spécialisé qui se définit comme la zone d'attraction d'un pôle.
- Le bassin est qualifié par la nature du pôle qui exerce son attraction sur le territoire
 - un pôle d'habitat détermine un bassin d'habitat
 - un pôle d'emploi un bassin d'emploi
 - un pôle commercial une aire de chalandise
 - une radio un bassin d'écouteetc.

Aires de chalandise de commerces rares



Pôles commerciaux et Aires de chalandise

- En 1990, deux pôles commerciaux majeurs structurent le territoire de Seine-St-Denis
- (Saint-Denis, Rosny-sous-Bois)
- Plus accessoirement, Aulnay-sous bois. Et pour l'Est 93, le pôle de Chelles (77).
- Marne-la-Vallée n'a pas atteint sa vitesse de croisière.



II. QUESTIONNEMENTS

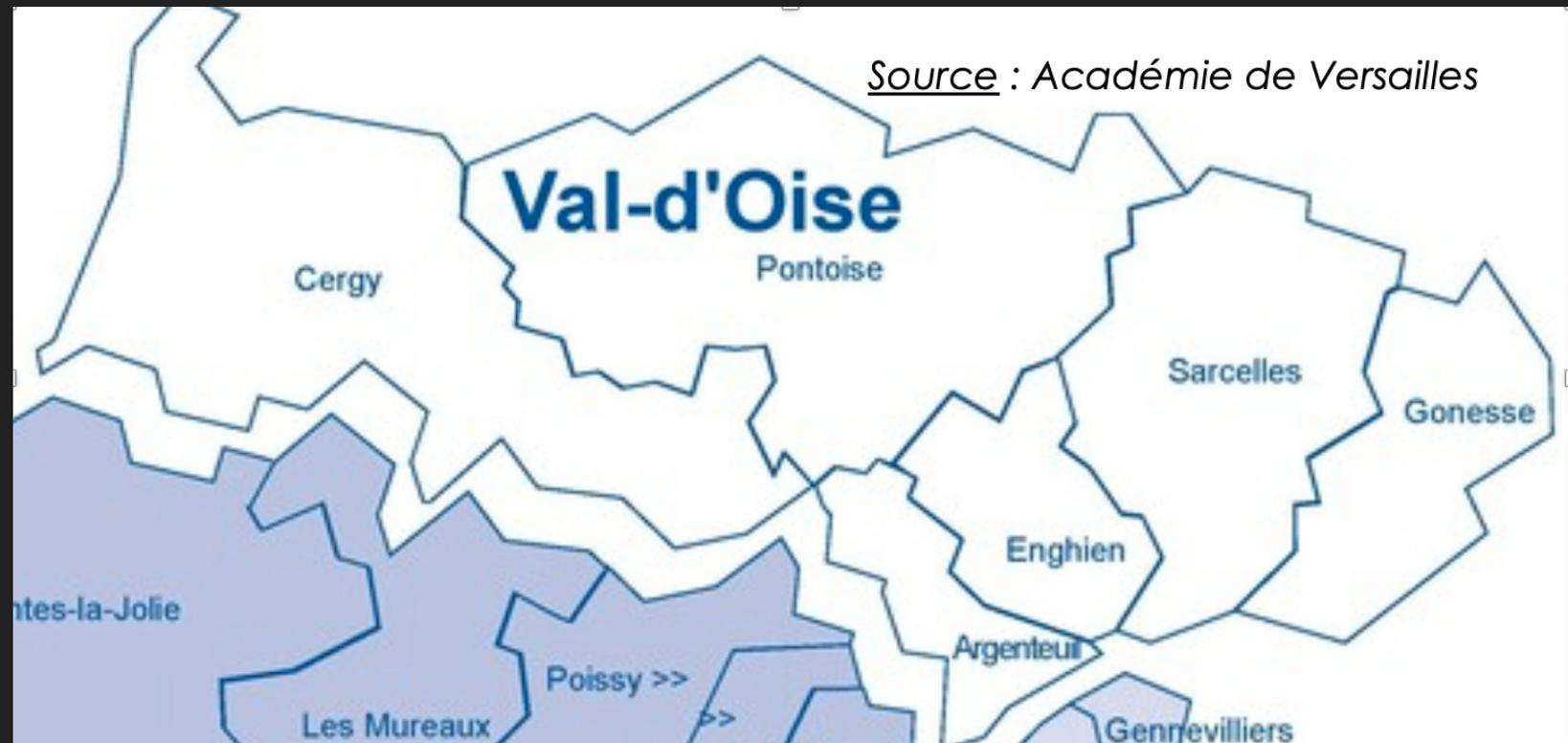
Q1- Quel territoire pertinent ?

- Tout projet de développement fait référence à un territoire, mais en lui donnant généralement une définition restrictive, purement administrative.
- On voudrait appuyer une **démarche dynamique**, un projet censé apporter un « mieux-être » en matière de développement, sur **une notion statique, définie a priori**.
- Le territoire pertinent n'est pas une évidence. Il est vivant, flexible et doit à chaque fois être défini, en fonction du projet à conduire et des **usagers du projet**.

→ Le cas de la Cité scolaire du Triangle de Gonesse est l'exemple même de l'équipement décidé a priori pour **un territoire non pertinent**.

Les « Bassins d'Education » du Val d'Oise

- Des périmètres « immobiles » décidés au siècle dernier et jamais redéfinis.
- Un découpage hors sol (plus aucune corrélation avec le réel) et solitaire (intégration d'autres découpages ?)

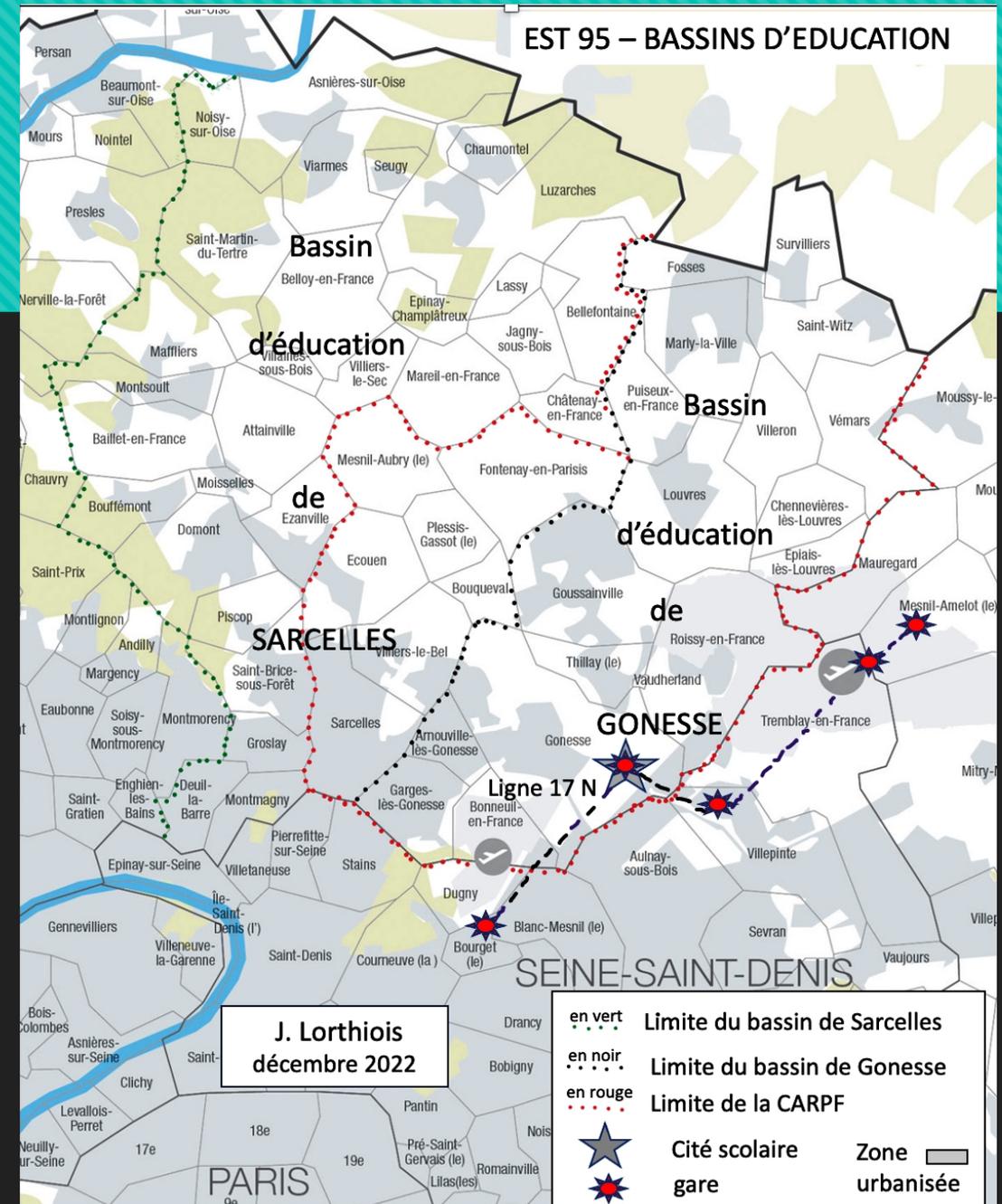


Projet de Cité scolaire

Démarche « inversée », descendante

- Les investisseurs privés boudent le Triangle
- L'Etat prend le relais d'un équipement « a priori »
- Il prend juste la décision
- Le financement est assuré par la Région et le dépt
 - aucune définition des usagers
 - aucune analyse de besoins
 - aucun territoire pertinent
 - aucune définition de l'équipement nécessaire
- Voir article Mediapart

<https://blogs.mediapart.fr/j-lorthiois/blog/060323/amenager-sans-menager-gonesse-une-offre-tombée-den-haut-sans-demande-locale>

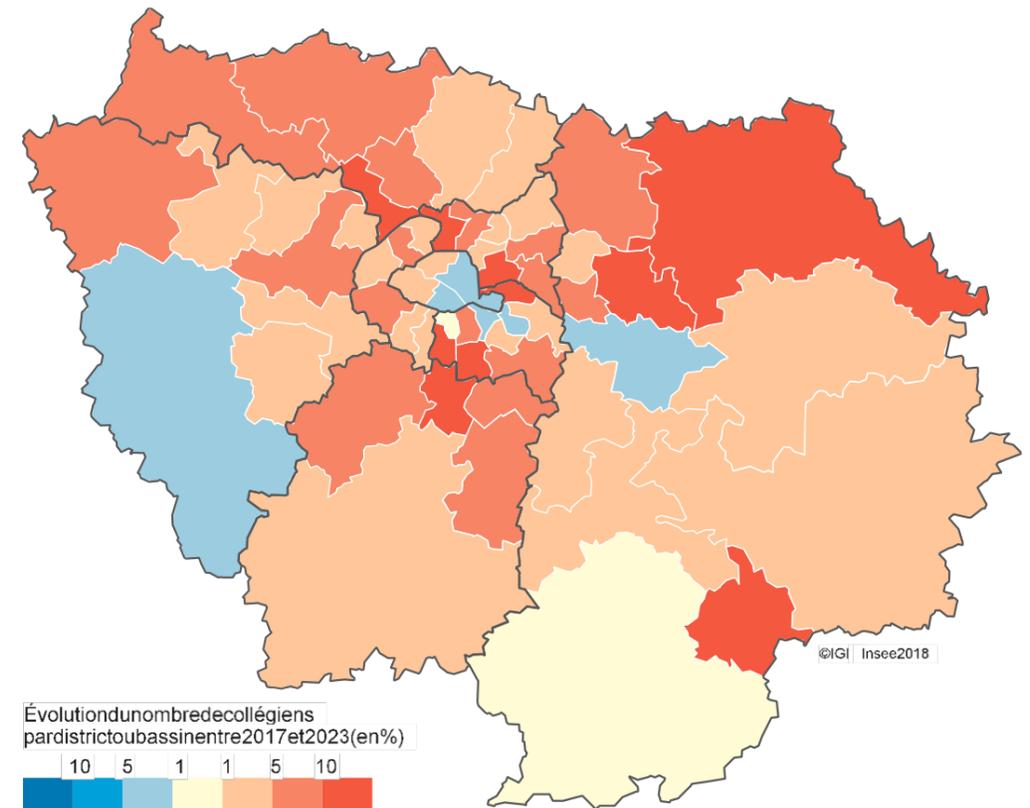


Projet de Cité scolaire en Ile-de-France ?

Prise en compte des usagers ?

On voit sur la carte que ce projet ne correspond nullement aux besoins en matière de collèges, ni au niveau du département du Val d'Oise, ni au niveau régional.

Carte n° 1 : Évolution du nombre de collégiens par district ou bassin de 2017 à 2023 (%)



Source : INSEE Analyses Île-de-France, n°93, décembre 2018

Q2. Territoires « vécus » ou territoires « prescrits » ?

Le concept de « TERRITOIRE VECU » a été défini en 1976 par le géographe Armand Frémont. Il comprend l'espace des pratiques quotidiennes (l'espace de vie) et celui des interrelations sociales (l'espace social), fondé sur l'usage concret de ces deux entités par la population, ce qui lui donne un sentiment d'appartenance locale.

Les territoires vécus, déterminés par la pratique des populations locales, s'opposent aux « TERRITOIRES PRESCRITS » définis en 2000 par la géographe Anne-Marie Granié, correspondant à tous les zonages décidés par les institutions, qu'il s'agisse d'instances locales (intercommunalités) ou de décisions étatiques (départements, régions, métropoles...)).

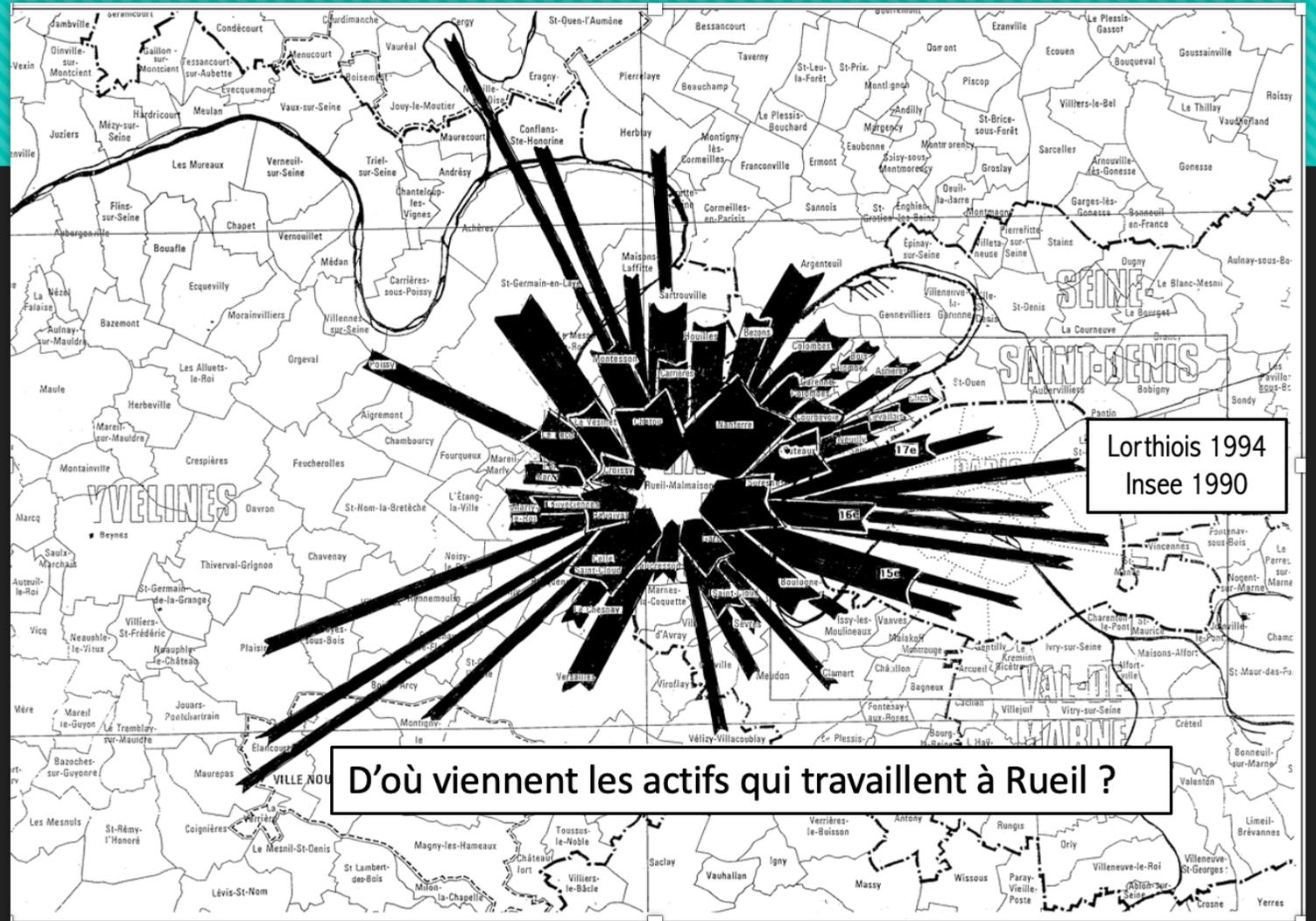
Pôle d'emploi / Bassin d'emploi

Rueil-Malmaison, pôle satellite de la Défense (tertiaire supérieur).

Bassin circulaire, forte attraction de communes adjacentes (Nanterre, Suresnes, Garches, La Celle-St-Cloud, Chatou...)

Forts liens avec Paris (17^e, 16^e, 15^e).

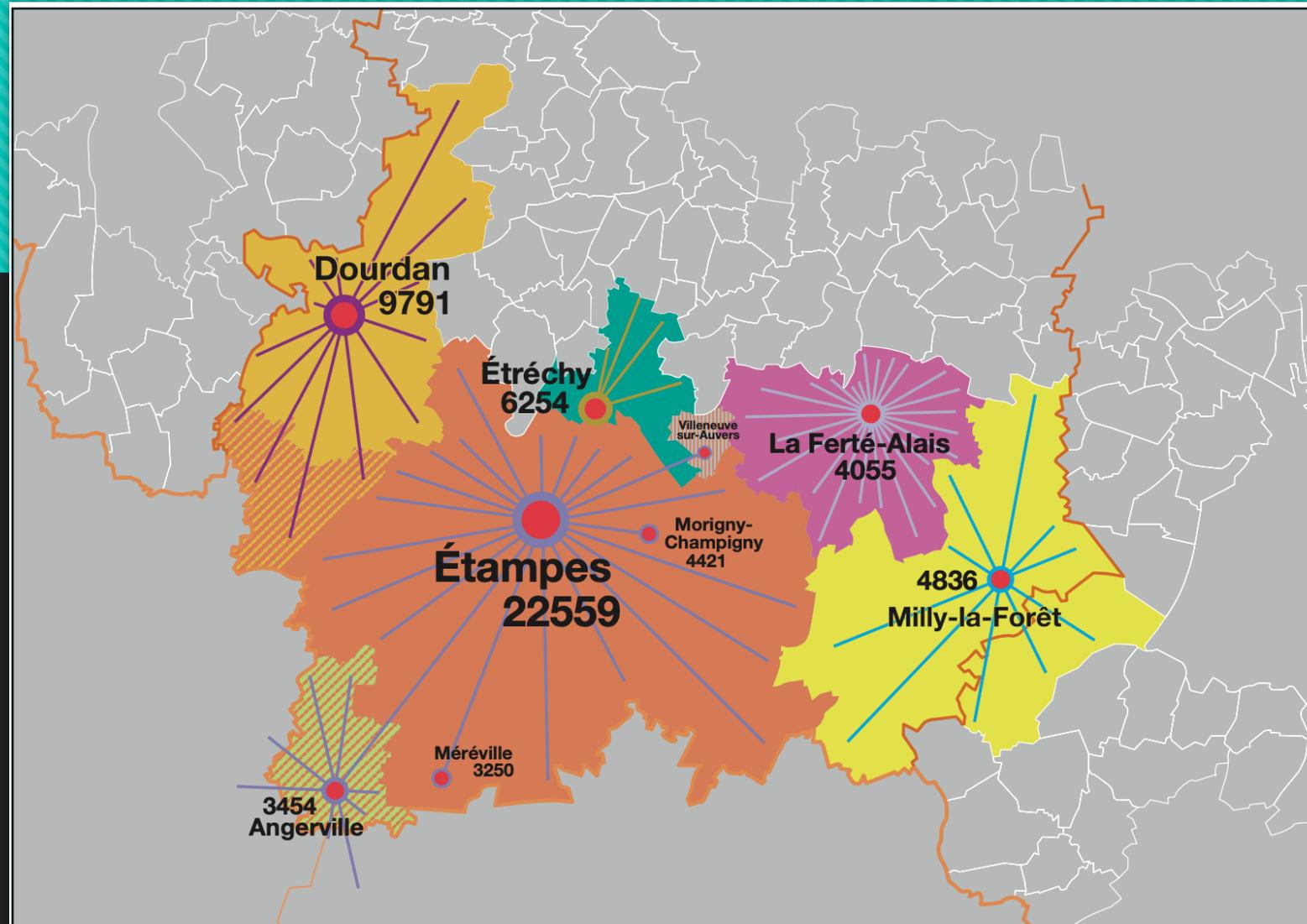
Flux plus lointains d'Argenteuil, Colombes, Puteaux, Boulogne, Versailles, Marly-le-Roi, St Germain-en-Laye, Sartrouville



Les Bassins de vie de l'Étampois

D'après l'INSEE : "Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants" 6 grands domaines pris en compte : services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sport / loisir / culture, transports.
Ma définition : espace fournissant l'ensemble des éléments nécessaires à la vie quotidienne de ses habitants.

Avant 2012 la définition INSEE du bassin de vie comportait le travail, ce qui était aberrant.



LES BASSINS DE VIE SUD-ÉTAMPOIS

Population totale 2009

ÉCODEV-conseil

19/12/2012

Jacqueline Lorthois/David Chénier

**POLITIQUES
D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
EN ILE-DE-FRANCE**

Politique d'Aménagement du Territoire

- Années 70 : constat « Paris et le désert français »
- Vaste mouvement de décentralisation industrielle : la carotte (aides) / le bâton (redevance)
- SDAU de la Région de Paris (1965) de Delouvrier

Polycentrisme : créer des Villes de taille intermédiaire entre 100 000 h. et Paris
les Villes Nouvelles et le desserrement (à ne pas confondre avec étalement urbain)

politique d'agrément

coupures vertes entre zone agglomérée / Villes Nouvelles

Instrumentalisation de la Région par l'Etat

- L'Etat rêve de grandeur capitaliste
- Vision mondialisée
- La Région « capitale »
- Loi Grand Paris
- Les JO

Instrumentalisation des territoires par la Région

- L'Île-de-France, région la plus riche d'Europe
 - Championne de toutes les inégalités
 - Territoriales
 - Économiques
 - Sociales
 - Environnementales

La région favorise les grands projets somptueux,

Les grands pôles économiques, les grands axes de transports néglige les banlieues populaires, les « premières lignes »

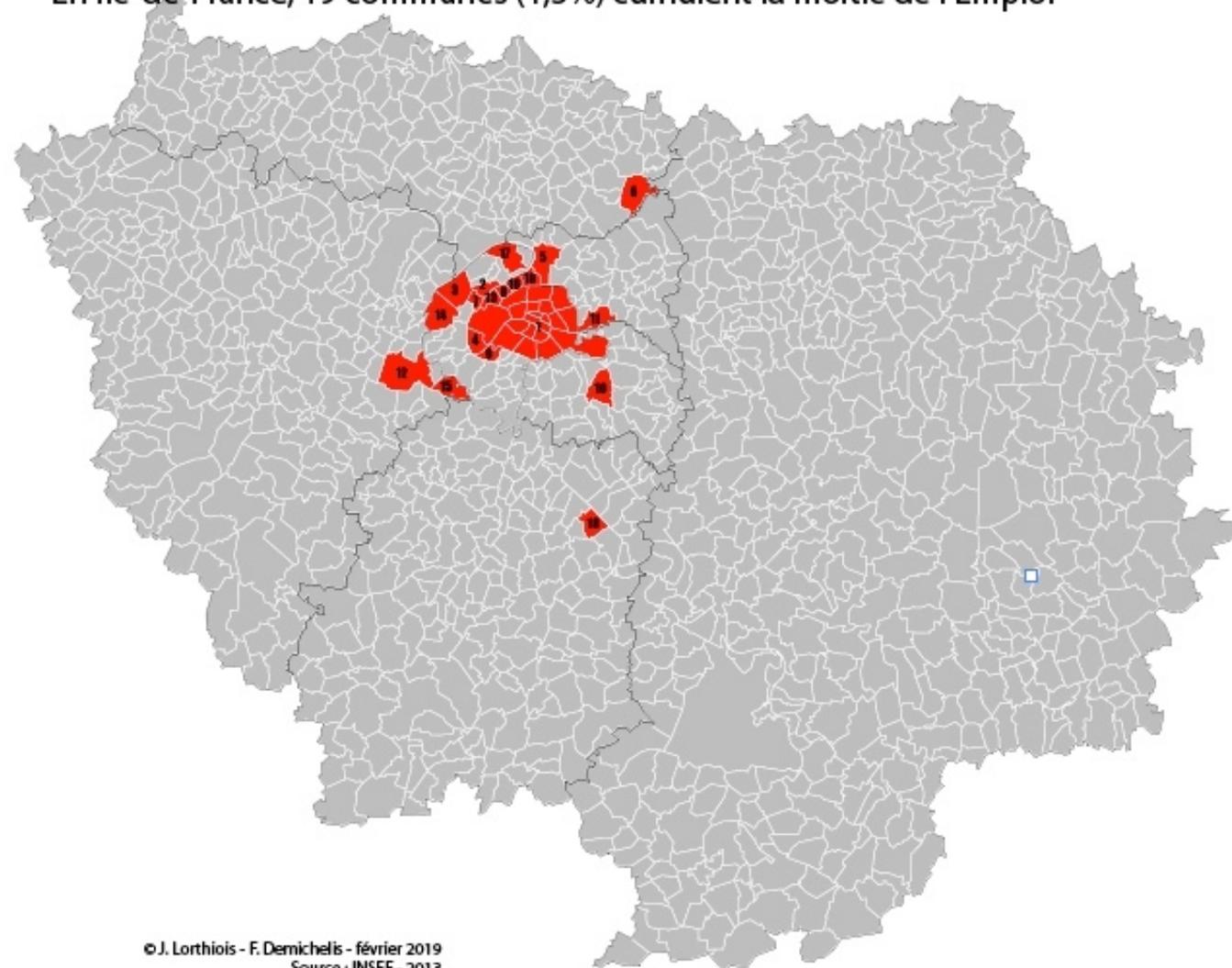
Constat 1- Région IDF : démesure et dissociation

- Régime d'exception de la loi Grand Paris : seule région dont l'Aménagement est imposé par l'Etat
- Exception dans l'exception : dans la loi, un chapitre s/ territoire local (Plateau de Saclay).
- Vision mondialisée : Paris Ville-monde aux côtés de Londres, Shanghai, New York ou Tokyo
- Critères de grandeur et d'excellence qui excluent les « petits et sans grade »
- Nouvelle fracture Centre /Périphérie avec la MGP, concentration « d'excellence »
MGP : « 1^{er} pôle d'emploi 1^{er} pôle de bureaux /Europe, vecteur de la croissance mondiale »
- La MGP introduit une couche de millefeuille supplémentaire, fonctionne dans l'« entre-soi »
- Relégation de 5 millions d'habitants de Grande Couronne

Constat 2 – Explosion des inégalités

2013-2019 : ces 19 communes ont absorbé 68% de la croissance de l'emploi IDF

En Ile-de-France, 19 communes (1,5%) cumulent la moitié de l'Emploi



	Ville	Nombre
1	Paris	1 804 961
2	Courbevoie	97 595
3	Nanterre	83 527
4	Boulogne-Billancourt	81 658
5	Saint-Denis	81 157
6	Roissy-en-France	79 903
7	Puteaux	78 245
8	Levallois-Perret	55 389
9	Issy-les-Moulineaux	54 001
10	Crétell	52 901
11	Montreuil	52 865
12	Versailles	46 696
13	Neully-sur-Seine	46 431
14	Rueil-Malmaison	46 154
15	Vélizy-Villacoublay	40 429
16	Clichy	37 418
17	Gennevilliers	36 559
18	Evry	36 172
19	Saint-Ouen	35 689

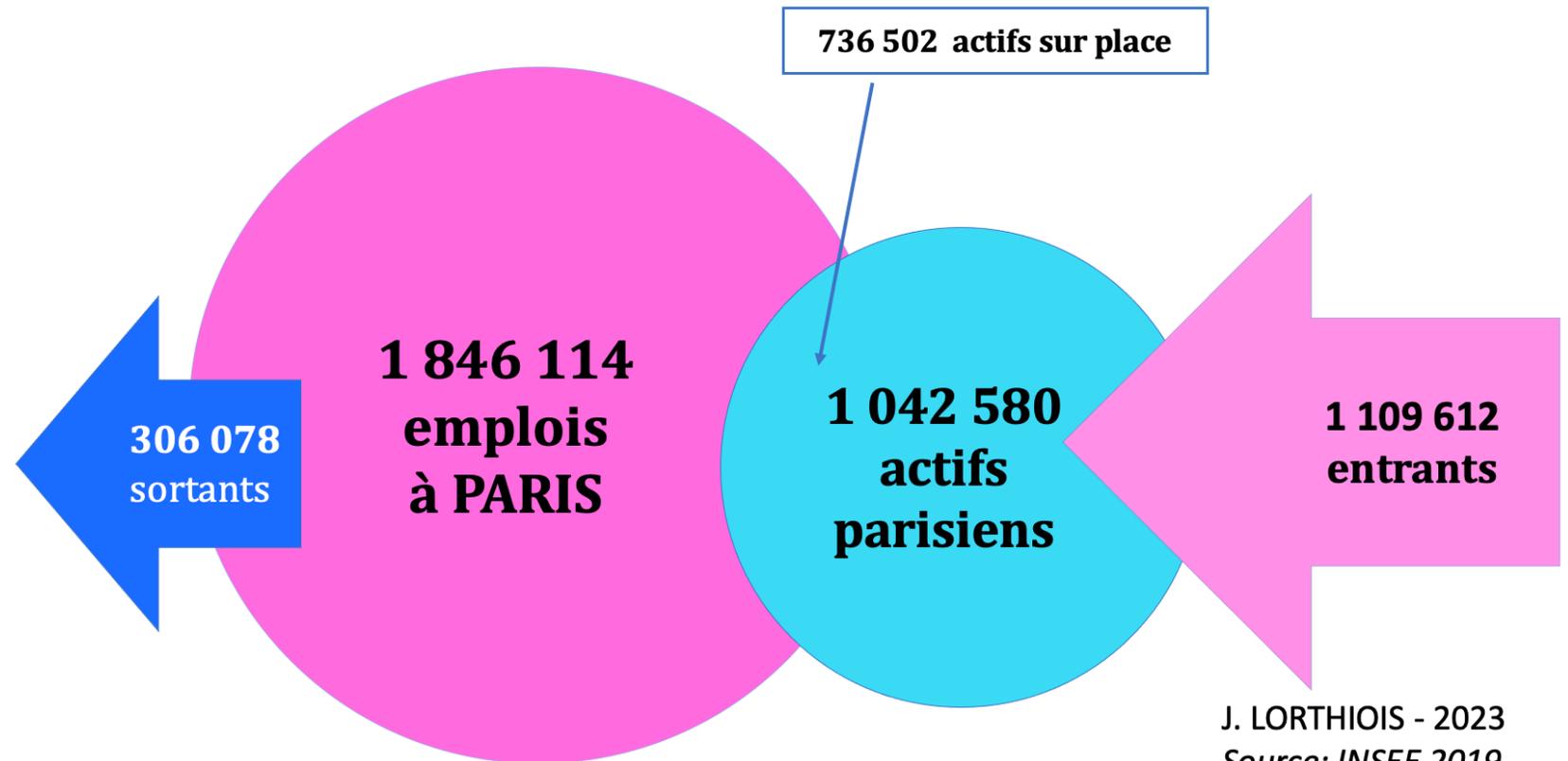
© J. Lorthiois - F. Demichelis - février 2019
Source : INSEE - 2013

Constat 2 – Explosion des inégalités

PARIS/BANLIEUE : Quelle répartition des richesses ?

Différentiel Emplois – Actifs de Paris
passé de
-11 000 en 1999 à
- 804 000 en 2019

Paris est le 1^{er} pôle
d'emploi de Banlieue

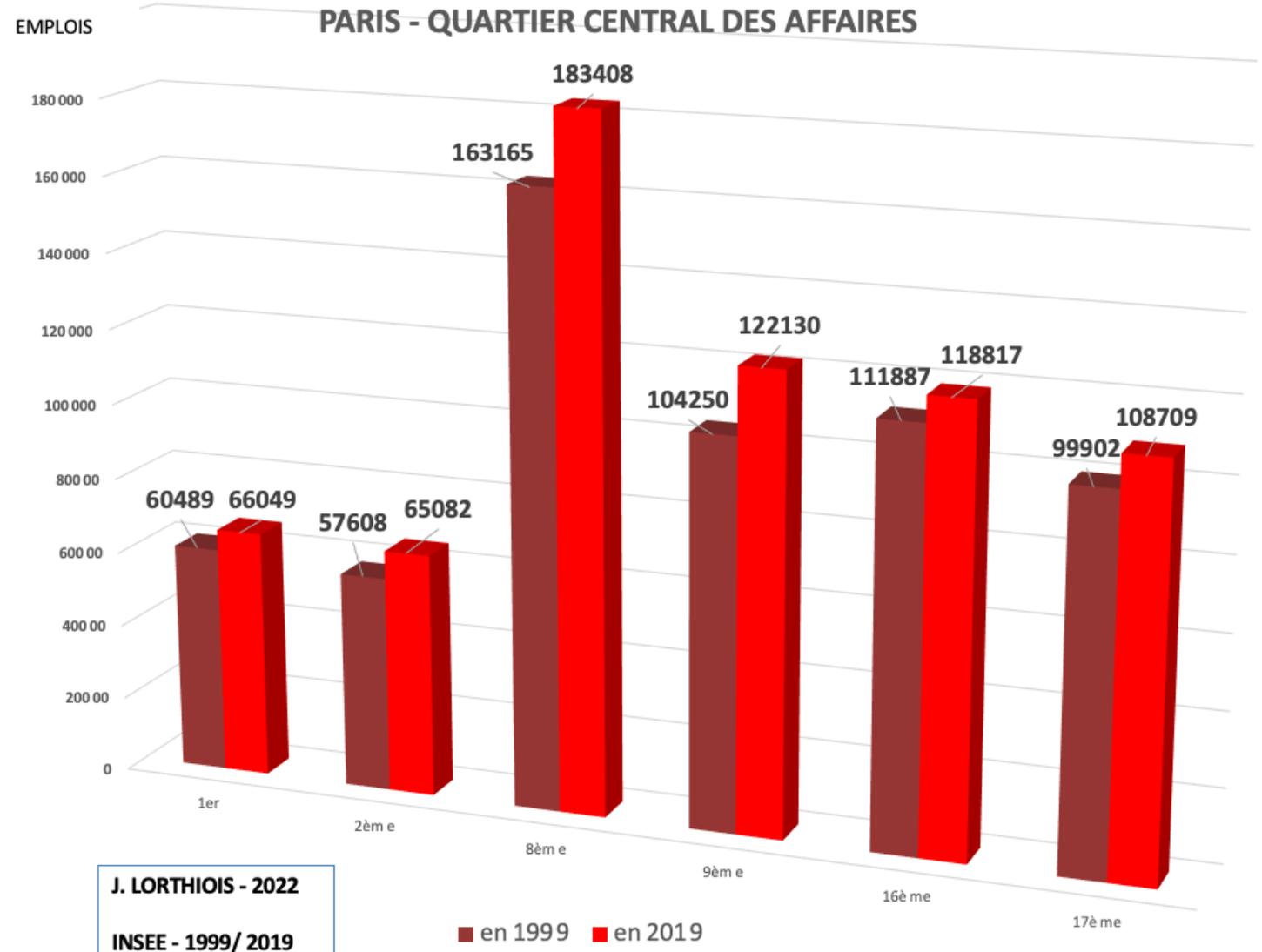


Quartier Central des Affaires : 660 000 emplois

Où est le polycentrisme ?

QCA (1^{er}-2^e; 8^e-9^e; 16^e-17^e)
660 000 emplois,
le double de la Défense
(350 000)

Augmentation de 42 000
emplois en six ans
(2013 -2019)



Conclusion : nécessité du « sur mesure »

Il n'y a pas un seul territoire semblable et à chaque fois, il faut refaire l'analyse
C'est l'art du « Diagnostic » qui vient de « Dia » (à travers) et « Gnossos » connaître
C'est voir à travers, écouter les signes

Voir l'ouvrage « Diagnostic de ressources » qui est consacré au « sur mesure territorial »

Et l'article sur le « Le Ménagement de territoire »

<https://j-lorthiois.fr/wp-content/uploads/2018/12/TexteMenagtTerrit.pdf>

Pour aller plus loin...

Article sur les territoires vécus :

<https://j-lorthiois.fr/concepts-generaux/les-territoires-vecus/>

Article sur le « Ménagement de Territoire »

<https://j-lorthiois.fr/wp-content/uploads/2018/12/TexteMenagtTerrit.pdf>